



Date de publication : 2 juin 2026

La directrice du Recrutement et des Carrières

Délégation de signature

Vu la délégation de signature donnée par M. Denis BEAU, premier sous-gouverneur, à Mme Anne-Sophie MARTENOT, le 2 juin 2026 ;

Vu la délégation de signature donnée par Mme Anne-Sophie MARTENOT, directrice générale des Ressources Humaines, à Mme Delphine MOREAU, directrice du Recrutement et des Carrières, le 2 juin 2026 ;

Délégation permanente est donnée à Mme Claire LUCANTE, adjointe à la Directrice du recrutement et des carrières, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toutes conventions ainsi que tous documents de nature à engager la Banque, relatifs à l'exercice des activités de la direction du Recrutement et des Carrières à l'exception, d'une part, de la nomination des chefs de service et, d'autre part, des actes pour lesquels une délégation de pouvoirs a été accordée.

Fait à Paris, 2 juin 2026

Delphine MOREAU